



Le Directeur

Strasbourg, le 27 juin 2025

Maître,

Je vous remercie pour votre lettre du 9 juin 2025, adressée entre autres au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Monsieur Alain Berset, concernant la lettre ouverte signée par les gouvernements danois, italien et d'autres États parties à la Convention européenne des droits de l'homme du 22 mai 2025.

Au nom du Secrétaire Général, je tiens à vous exprimer notre reconnaissance pour cette prise de position en faveur de l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme, de la défense de l'État de droit et de la protection des droits fondamentaux.

Nous avons particulièrement apprécié le rappel, dans votre message, des principes qui fondent nos sociétés démocratiques, ainsi que votre attachement au rôle des institutions multilatérales dans un contexte international complexe et en constante évolution. Nous saluons en particulier votre engagement en faveur de l'indépendance du pouvoir judiciaire, pierre angulaire de toute société démocratique, ainsi que l'engagement du Conseil de l'Ordre des Avocats de Turin envers les valeurs partagées par les États membres du Conseil de l'Europe et le soutien affirmé que vous apportez à nos institutions.

Soyez assurée que votre courrier a retenu toute notre attention et qu'il constitue un témoignage précieux de l'engagement de la profession d'avocat en faveur des valeurs communes que nous défendons.

Veuillez recevoir, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Stefano Piedimonte Bodini

Maître Simona Grabbi
Conseil de l'Ordre des Avocats de Turin
Turin, Italie